UCBL : L’EPE* isolée

Quels enjeux ? Quels risques ? Quelles actions ?

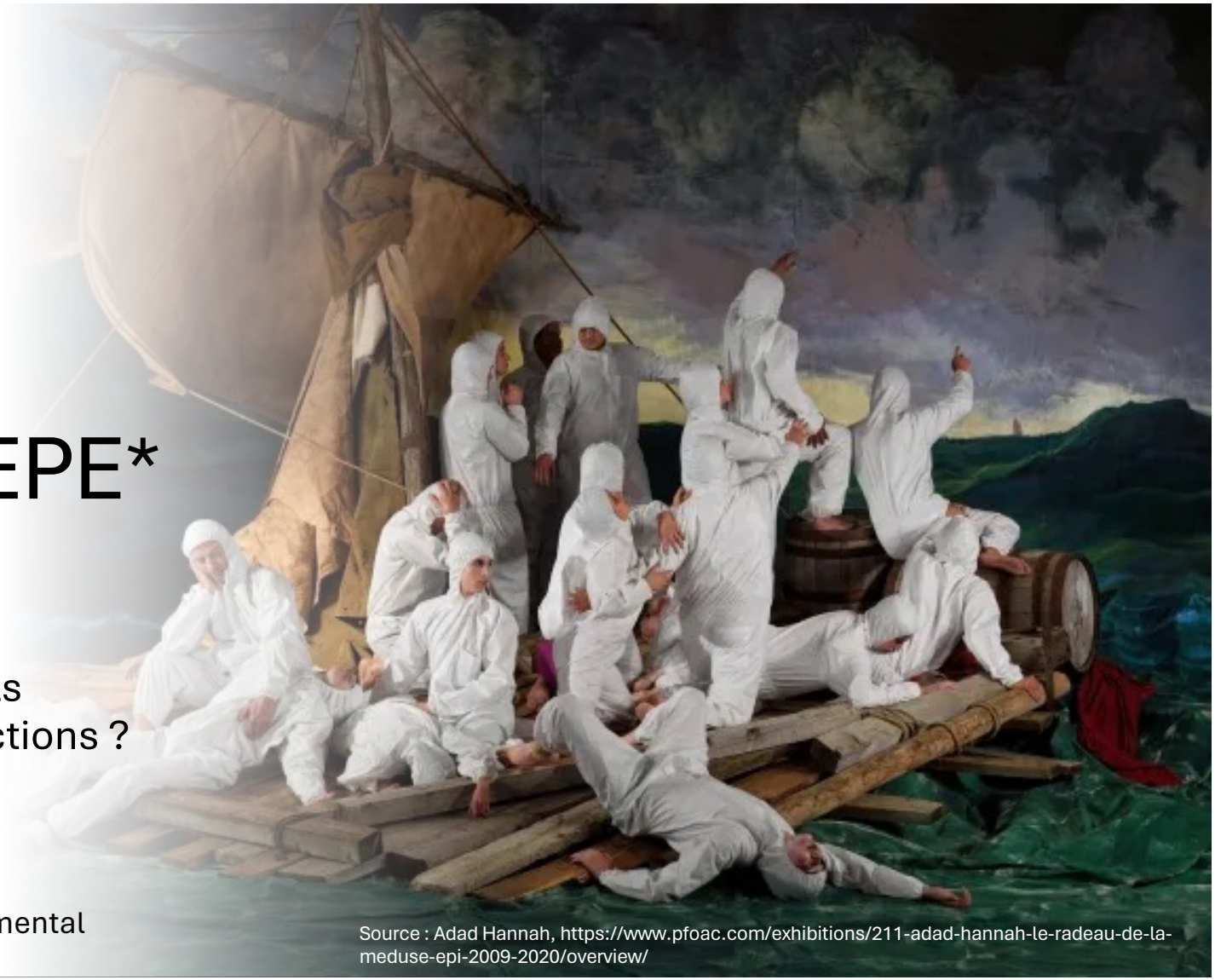

Source : Adad Hannah, https://www.pfoac.com/exhibitions/211-adad-hannah-le-radeau-de-la-meduse-epi-2009-2020/overview/

* Établissement Public Expérimental

Rappel : Les EPE lyonnais, une succession d'échecs

- IDEX : une lente dégringolade
  - 2012 : Début houleux, un « paquebot » à 14 établissements
  - 2016 : Lyon 2 écartée unilatéralement
  - 2017-19 : Mise sous conditions et sursis
  - 2018 : INSA quitte le navire… Plus que 4 établissements !
  - Octobre 2020 : sortie de l'UJM, Fin de match pour le Ministère
- PLURIEL 2024 : à 2, cela ne marche pas mieux
  - 2022 : Projet EPE Lyon 1-Lyon 2
  - Avril 2023 (…) : Lyon 1 saborde le projet
  - Novembre-Décembre 2023 : Lyon 1 abandonne officiellement
- 2024 : La présidence de l'UCBL seule contre tous…

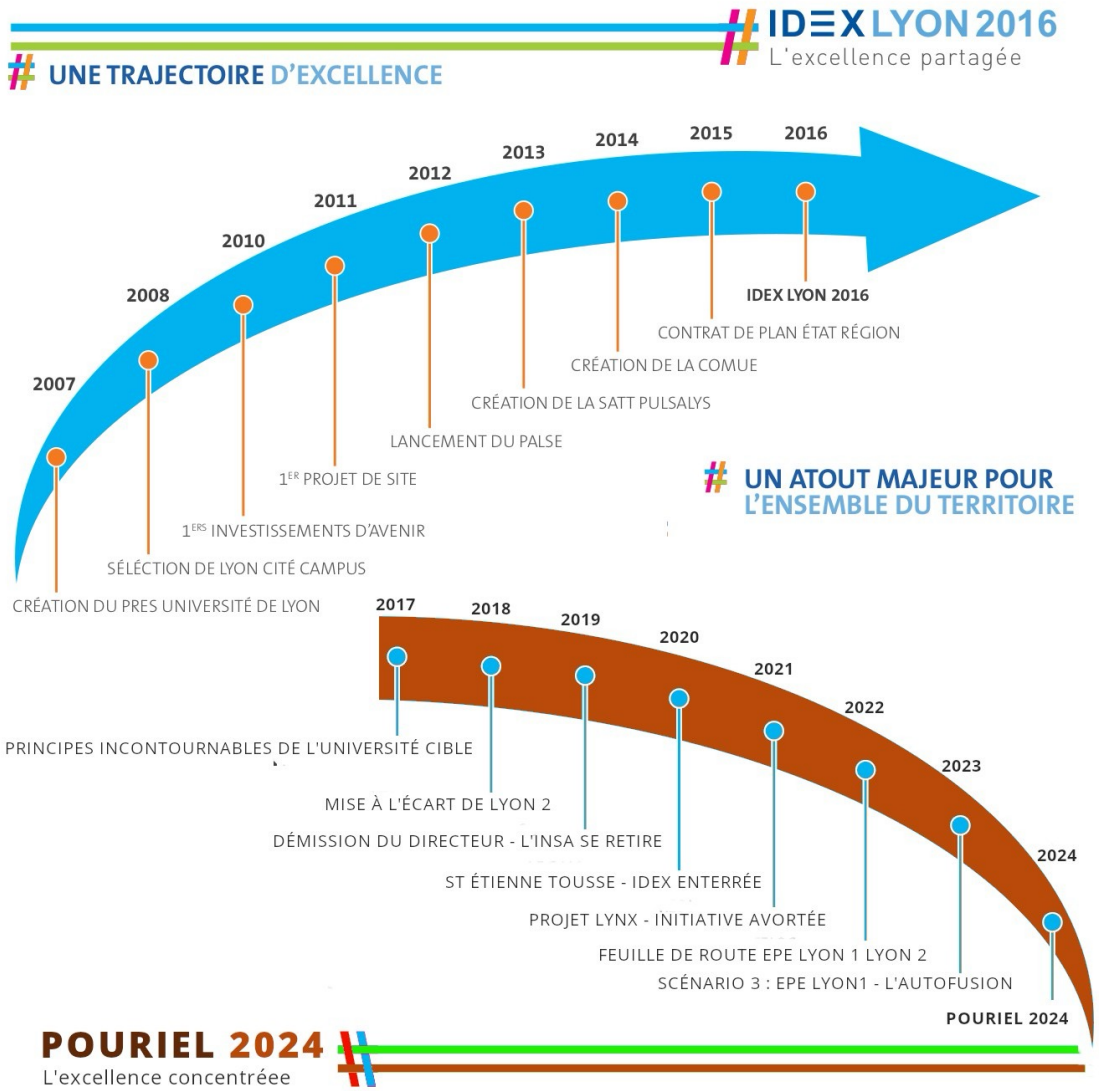
IDEX LYON 2016
L'excellence partagée
UNE TRAJECTOIRE D'EXCELLENCE
2007
2008
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
CRÉATION DU PRES UNIVERSITÉ DE LYON
SÉLÉCTION DE LYON CITÉ CAMPUS
1ERS INVESTISSEMENTS D'AVENIR
1ER PROJET DE SITE
LANCEMENT DU PALSE
CRÉATION DE LA SATT PULSALYS
CRÉATION DE LA COMUE
CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION
IDEX LYON 2016
UN ATOUT MAJEUR POUR
L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
PRINCIPES INCONTOURNABLES DE L'UNIVERSITÉ CIBLE
MISE À L'ÉCART DE LYON 2
DÉMISSION DU DIRECTEUR - L'INSA SE RETIRE
ST ÉTIENNE TOUSSE - IDEX ENTERRÉE
PROJET LYNX - INITIATIVE AVORTÉE
FEUILLE DE ROUTE EPE LYON 1 LYON 2
SCÉNARIO 3 : EPE LYON1 - L'AUTOFUSION
POURIEL 2024
POURIEL 2024
L'excellence concentréee

Ce n’est plus vrai de dire que ce projet d’EPE est un projet de site. C’est un projet d’établissement dont aucun des [10 autres] membres de la ComUE ne sera membre

Ce premier jalon constituera une rampe de lancement en vue d’un écosystème étendu à moyen terme, intégrant de nouveaux champs disciplinaires et partenaires pour faire rayonner l’excellence académique lyonnaise.

L’auto-fusion de Lyon 1 : un projet isolé et décrié

- Un projet porté en secret, de manière autoritaire
- Un EPE seul (aucune association nouvelle)
- Une dénonciation quasi-unanime des établissements lyonnais (courrier à la Ministre 5 mars 2024)
- Une confusion entretenue entre projet de réorganisation PFR et EPE
- Un moyen pour l’équipe présidentielle de se représenter ?
  - Rappel : Élection 2ème semestre 2024, pas de 3ème mandat possible pour F. Fleury

Extraits note 5 mars des 8 ‘présidences’

« réaffirmer qu'ils ne rejoindront pas le projet d'EPE tel que décrit par Lyon-I et que ce projet ne saurait donc constituer une 'rampe de lancement' pour la structuration du site »

Lyon-I n'est « pas mandatée pour se positionner en leader du site »

« Les établissements signataires souhaitent rappeler qu'ils n'ont en rien mandaté Lyon-I pour se positionner en tant que leader du site, de sa réorganisation ou de sa restructuration »

INSA et Centrale jamais associés aux PFR (= contre-vérité « feuille de route » Lyon 1)

EPE et sortie du Code de l'Éducation : risques ou certitudes ?

- EPE = statut provisoire, avant Grand Établissement (GE)
- **EPE = Dérogation définitive au Code de l'Éducation**
  - Fin protection cadre national, Fin socle commun service public
  - Changements futurs « locaux » par simples décrets
- Université à 2 vitesses
- Dégradation de la « démocratie universitaires »
  - Prépondérance des extérieurs CA
  - Perte de poids Biatss et étudiants dans les conseils
- Droits présidentiels renforcés
  - Remise en question limite d'âge, mandats renouvelables sans limite, poids accru du président, président CA extérieur…
- Remise en question structuration composantes (UFR, IUT…)
- Dégradation des conditions de travail

Une illustration : Gustave Eiffel

Le cas de l'université Gustave Eiffel

Le conseil d'administration de l'université Marne-La-Vallée était composé en 2018 de 29% de membres non élus, contre 54% pour le CA de l'EPE.

Membres non élus | Collège A | Collège B | Collège Biatss | Collège usagers | Président

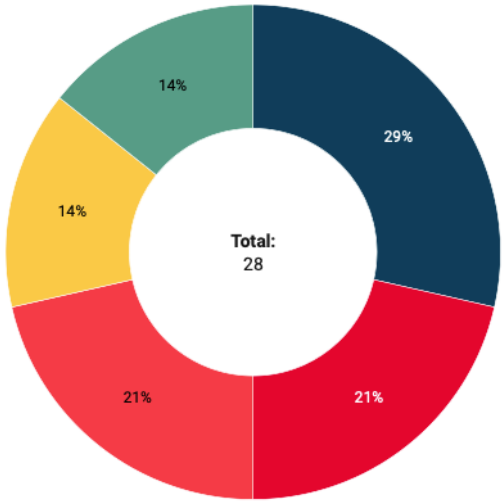

Université Marne la Vallée (2018)

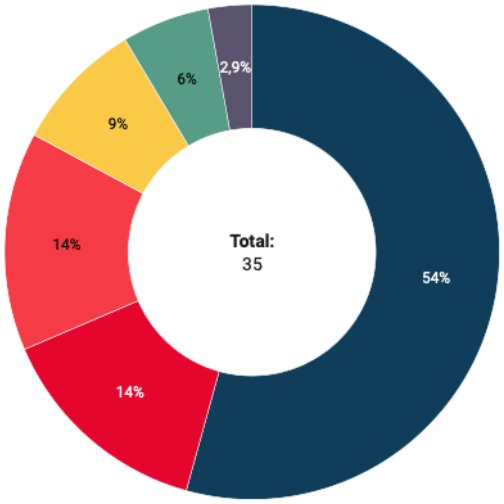

EPE Université Gustave Eiffel (2019)

Le président de l'université Gustave Eiffel n'est pas élu, mais nommé par décret. Il est compris parmi les membres du conseil d'administration.

Source : dépêche AEF 2023

UCBL : Un calendrier bousculé

- Des changements en urgence, un passage en force
- 5 mars : report du point en CA
- Fin mars : vote de la feuille de route en CA ?
- Juin : vote des statuts ?
- Septembre-Octobre : publication décret ? Nomination administrateur provisoire (Fleury ?)
- Janvier : Election et mise en route EPE ?

Quelles actions ?

- Motion en composante, département, laboratoire
  - Ex : Conseil d'Unité UFR STAPS
- Pétition des personnels (lancée aujourd'hui)

Téléchargeable ici

Autres infos sur http://blog.douaalter.lautre.net

- Médiatisation et mise en lumière
- Manifestation, blocage
- …